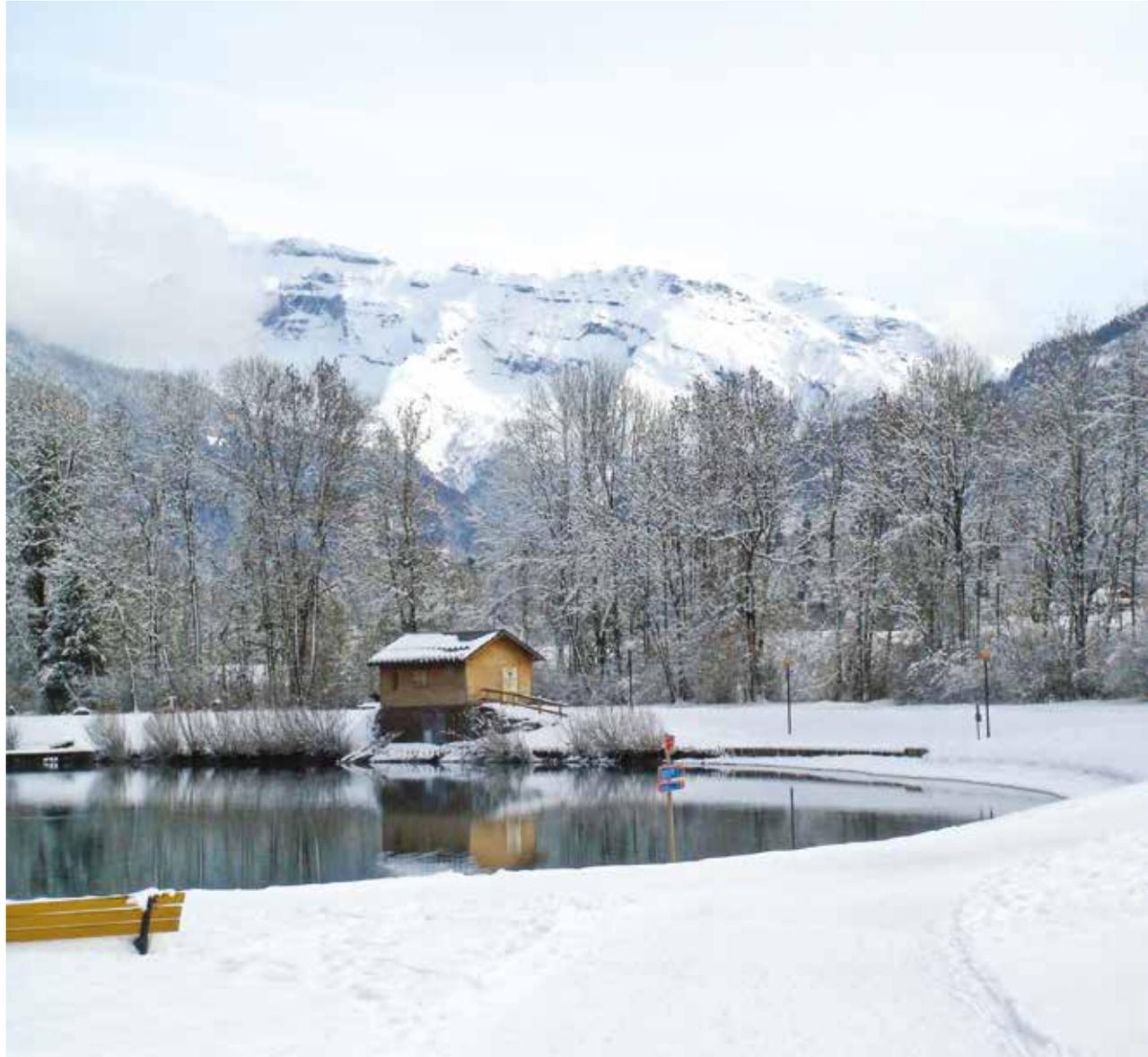


Morillon

LA VIE MORILLONNAISE

BULLETIN MUNICIPAL 2018



Éditorial

DE M^r ALAIN DENERIAZ,
MAIRE DE MORILLON

MORILLONNAISES, MORILLONNAIS, CHERS AMIS,

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous présente mes meilleurs vœux, les plus chaleureux, de bonne santé, de réussite, de bonheur pour vous et vos proches. Je souhaite un prompt rétablissement à celles et ceux qui, atteints par l'âge ou la maladie, ne peuvent plus être parmi nous au quotidien et nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quitté, parfois de tragique manière. Bienvenue à tous les nouveaux petits Morillonnais qui égaient nombre de foyers ainsi qu'aux personnes récemment installées dans notre commune.

2018 a été marquée par plusieurs événements dramatiques : décès d'un jeune skieur sur la piste verte de Marvel dû à la chute d'un arbre, importantes chutes de neige début janvier suivies de fortes pluies avec la menaçante montée des eaux des torrents du Verney et de l'Etelle, et enfin quatre mois sans précipitations qui ont entraîné une sécheresse sans précédent. La vie continue, notre courage et notre volonté nous ferons surmonter les aléas.

Ce courage et cette volonté nous ont aussi permis de dépasser les vicissitudes politiques communales. Avec persévérance, nous avons affronté quatre années de tourments durant lesquelles une opposition, toute aussi intolérante dans ses actes que stérile dans ses propositions, s'est acharnée sans intelligence à faire dysfonctionner la commune. Par dépit de ne pouvoir parvenir à ses fins, l'opposition n'a pas voté les budgets 2017 et 2018. Ce refus, avec d'un comportement péruil et futile, a eu pour conséquence d'handicaper notre fonctionnement quotidien, de paralyser nos investissements et de geler nos projets.

La liste des dossiers mis entre parenthèses est très longue, avec entre autres, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) annulé, l'arrêt du projet d'aménagement

du secteur de la Puzze pourtant vital pour notre commune, le dossier de l'adressage paralysé ou encore le report de la sécurité routière au Verney, au Lac Bleu et dans la traversée de Morillon. A cela il faut ajouter des retards voire des annulations dans les programmes d'entretien de la commune dont certains affectent même la sécurité. Voilà pour le passif de l'opposition.

Malgré les obstacles, avec obstination, quatre projets ont pu être menés à bien :

- la construction des nouveaux services techniques ;
- la construction des logements aidés au Visigny ;
- l'aménagement de la Combe de Coulouvrier ;
- la poursuite des équipements de neige de culture qui ont fait leurs preuves depuis de nombreuses années.

Nous avons continué, avec des budgets limités par la Chambre Régionale des Comptes, à maintenir l'entretien général de la commune à un niveau minimum acceptable. Cette persévérance dans nos efforts doit être aussi mise à l'actif des personnels communaux administratifs et techniques, que je remercie particulièrement, et qui ont réalisé des prouesses, chacun dans leur domaine et spécialité, pour le bien de la commune.

Mais 2018 nous a aussi apporté de très bonnes nouvelles et des motifs de satisfaction pour l'avenir. Ce fut ainsi une joie immense que d'accueillir, début février, après trois ans de prospections acharnées, un nouveau médecin. Nos concitoyens retrouvent ainsi un service indispensable pour une commune rurale à vocation touristique et nous souhaitons au docteur Schaeffer, ainsi qu'à son épouse qui l'assiste, le meilleur épanouissement professionnel et familial.

Puis, au mois d'août, ce fut la satisfaction profonde de retrouver une majorité franche lors de l'élection partielle, provoquée par la démission de six

conseillers municipaux d'opposition en mai 2018. Mes chers concitoyens, je vous remercie très sincèrement de la confiance que vous continuez à porter à mon équipe municipale ainsi qu'à moi-même. Ce résultat a permis de retrouver la sérénité au sein de notre assemblée communale et, désormais, Morillon reprend de la vigueur.

Je remercie les six nouveaux élus d'avoir accepté cette lourde responsabilité dans un contexte compliqué qui n'encourageait pas obligatoirement ce volontariat. Ils l'ont fait. D'horizons professionnels divers, enfants du village ou néo morillonnais, ils ont à cœur de servir et faire progresser la commune pour qui une page nouvelle s'ouvre.

On le sait, le temps perdu ne se rattrape que difficilement : outre nos déboires communaux, les contraintes administratives s'alourdissent, la réorganisation des territoires imposée par la loi affaiblit les maires et les communes qui sont sensiblement délestées de leurs prérogatives, la baisse des dotations et de quelques subventions deviennent des handicaps.

Depuis l'été, nous avons donc retroussé nos manches et nous nous sommes attelés à réactiver des projets ou en créer de nouveaux :

- le PLU, tout d'abord, que nous allons finaliser cette année car il engage le développement de Morillon pour la décennie prochaine ;
- l'aménagement du secteur de la Puzze avec son cœur de village ;
- un plan de remise à niveau des travaux d'entretien de la commune ;
- la rénovation de l'ancien presbytère qui accueillera le cabinet médical et des logements ;

Alors que je rédige cet éditorial, un drame épouvantable et injuste vient de se produire une nouvelle fois dans notre station. Deux pisteurs secouristes, Freddy BIGOT et Bruno CHARRIER, ont perdu la vie dans l'exercice de leur profession sous la pointe de Cupoire. La Commune de MORILLON, le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal tiennent à exprimer leurs sincères condoléances et leur soutien aux familles, amis et collègues de travail.

- l'aménagement de la zone ouest du lac Bleu avec la création d'une aire de vélo pour enfants et adolescents (*pumptrack*) en lieu et place des tennis ainsi qu'une scène fixe ;
- la mise en place d'un système de neige de culture sur la piste verte Marvel ;
- le fonctionnement et la viabilité de l'ensemble de la station des Esserts imposés par le remplacement du télésiège du Sairon dont les études vont commencer cette année ;
- l'épineux dossier de l'école Annie BETTEX dont une première décision est attendue en fin d'année ;
- l'avenir de la maison du Badney.

Certes, plusieurs projets outrepassent l'échéance des élections municipales de 2020. Mais ma responsabilité ainsi que celle de mes adjoints et conseillers, consiste aujourd'hui à raisonner en termes de futur pour Morillon, à veiller au bien-être de tous nos concitoyens, agriculteurs, artisans, commerçants, restaurateurs, retraités. Nous devons maîtriser notre avenir et nous agissons pour le bien commun, pour les générations futures, avec foi, détermination et sérénité.

Je vous renouvelle mes vœux et j'espère vous croiser nombreux et souvent pour contribuer, chacun à son rythme, à la prospérité de la commune pour que vive Morillon.

A bientôt
Votre Maire, Alain DENERIAZ

Directeur de publication : Alain Dénériaz - Rédacteurs /correcteurs : A. Dénériaz, A. Pasquier, J. Baumstark, B. Piolaine, C. Dorange-Pattoret, J. Duroc, L. Minart, J. Peireira, P. Bobo - Conception et impression : Kalistene

Élection partielle du 19 août 2018

Le nouveau conseil municipal



De gauche à droite :
Jean Baumstark,
Frédéric Andres,
Jocelyne Pereira (cachée),
Robert Dénériaz,
Laurent Tronchet,
Alain Dénériaz,
François Juliand,
Martine Lalliard,
Annie Pasquier,
Thérèse Guerrot-Anthoine,
Claude Dorange-Pattoret,
Eric Saudmont,
Elodie Christinaz.
Absents : Pascal Bobo
et Xavier Chassang.

Suite à la démission de six élus du Rassemblement pour Morillon le 23 mai 2018, les Morillonais ont été invités à voter le 19 août lors d'une élection partielle qui a ainsi redonné au maire une franche majorité. La nouvelle équipe municipale est composée comme suit :

MAIRE

Alain DENERIAZ

3^e Vice-président de la Communauté de Communes

Président du SIVOM Eau et Assainissement des Montagnes du Giffre

Président du Syndicat Intercommunal Arâches-La Frasse / Morillon

LES ADJOINTS

1^{ère} adjointe : **Martine Lalliard**,
administration générale

2^e adjoint : **Xavier Chassang**

3^e adjoint : **Robert Deneriaz**,
travaux / cadre de vie

4^e adjoint : **Jean Baumstark**,
communication / sécurité générale

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Annie Pasquier
Claude Dorange-Pattoret,
Jocelyne Pereira
Thérèse Guerrot-Anthoine
Frédéric Andres
Laurent Tronchet
Pascal Bobo
Eric Saudmont
François Juliand
Elodie Christinaz

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Brigitte Tomaszewski, Directrice générale
des Services
Jonas Donischal, Affaires juridiques/
Marchés publics
Nathalie Aleya, État civil /Accueil mairie/Élections
Christine Radatovic, Comptabilité/
Ressources humaines
Virginie Chereau, Urbanisme/Affaires générales
Sandrine Chavane, Agent de surveillance
de la voie publique)

Le budget de la commune

Depuis trois années consécutives, notre Commune fonctionne au ralenti, non pas faute d'argent car **nos finances sont saines et excédentaires** depuis de nombreuses années, mais parce qu'après le retrait des délégations du maire qui avait déjà fortement alourdi le fonctionnement, **deux budgets successifs n'ont pas été votés par l'opposition municipale, à l'époque majoritaire.**

En 2017 puis en 2018, le Préfet a donc saisi la Chambre Régionale des Comptes qui a établi deux nouveaux budgets avec des crédits restreints, qui ont eu pour conséquence de **réduire à minima le fonctionnement** et de **stopper les projets d'investissements**. L'annulation du PLU et l'abrogation de la DUP de la Puzze n'ont pas permis les acquisitions foncières nécessaires au démarrage de cet important projet.

La commune a ainsi été entravée par l'ensemble des actions néfastes de l'opposition. Chaque initiative devenait un parcours d'obstacles. Ainsi, le moindre achat à partir du 1^{er} euro nécessitait une délibération du conseil municipal avec toutes les incertitudes possibles. Quelques exemples dont certains pourraient prêter à sourire, illustrent le mal qui a été fait à la commune :

- le diagnostic énergétique pour le bâtiment communal Le Crêt a dû être annulé ;
- l'installation d'un nouveau revêtement de sol à la garderie "Le Village des Enfants" a été réalisé de façon incomplète ainsi que la réfection de quelques points de sécurité ;
- la mise à jour de la voirie communale a été gelée pendant trois ans ;
- les travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics n'ont pu être réalisés ;
- les travaux sur la route du Nan-Taffon n'ont pu être conduits ;
- l'acquisition de divers matériels et carburants nécessaires au fonctionnement des services techniques ont été reportés ;
- la rénovation des terrains de tennis au Lac Bleu ou aux Esserts et la construction d'un agospacesur la base de loisirs n'ont pu être faits ;

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Martine Lalliard

MEMBRES

Annie Pasquier
Jocelyne Pereira
Thérèse Guerrot-Anthoine
Eric Saudmont
Elodie Christinaz

- certaines entreprises n'ont pu être payées qu'avec retard, engendrant un déficit d'image et de crédibilité envers la commune, mais aussi l'achat de fournitures diverses qui ont handicapé le travail quotidien des agents communaux (papiers pour le photocopieur, stylos, ampoules pour la mairie), la fourniture de fuel pour le chauffage de la mairie et de l'école et même jusqu'à l'achat d'une gerbe pour la cérémonie du 11 novembre 2017 !!!

Néanmoins, malgré tous ces soucis, **la Municipalité et son personnel ont fait de leur mieux pour assurer les services minimums dus à la population**, maintenir un **bon état général** des routes, des bâtiments, des matériels et de son patrimoine, ainsi que vous le verrez plus loin avec les travaux réalisés.

Les impôts communaux n'ont pas augmenté excepté en 2017, suite aux préconisations de la Chambre Régionale des Comptes, au vu du non vote du budget.

Notre endettement par habitant reste faible par rapport à la moyenne nationale. La masse salariale est stable et augmente dans les limites indispensables et obligatoires au bon fonctionnement, compte tenu de notre spécificité touristique.

Grâce à tous nos efforts et en dépit de la baisse récurrente des dotations, Morillon présente un budget équilibré. En 2019, la commune retrouve la maîtrise de son budget et relancera les projets nécessaires à son entretien et à son développement.

Impôts locaux

Le non vote du budget communal en 2017 a eu comme conséquence immédiate l'intervention de la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Dès lors, cette juridiction élabore un budget minimal qui doit seulement permettre à la commune de subvenir à ses besoins essentiels.

Pour Morillon, les **contrecoups pénalisants** du non vote du budget ces deux dernières années ont été :

- **l'impossibilité d'investir dans les programmes de développement** : d'une part la commune s'est sensiblement dégradée car nombre de petits projets d'entretien n'ont pu être réalisés et, d'autre part, elle a dû stopper tous ces projets structurants ;
- **hausse des taxes communales en 2017** : la hausse s'est avérée nécessaire compte-tenu des crédits restreints laissés par la CRC et pour permettre d'équilibrer le budget. Ainsi, le conseil a été contraint de fixer la taxe d'habitation à 19,88 % au lieu de 19,14 % prévus initialement, la foncière/bâti à 14,63 au lieu de 14,08 %, et la foncière/non bâti à 73,18 % au lieu de 70,45 %.

CAS et ADMR

La Commune à travers le **CAS** (Commission d'Action Sociale) et en liaison avec l'Assistante Sociale Mme Gace lutte contre les situations d'exclusion et suit les diverses demandes d'aides : perte d'autonomie, handicap, besoin d'aide sociale, placement en accueil de jour ou maison de retraite. Le Maire en est le Président.

L'Association d'aide à Domicile en Milieu Rural (**ADMR**) ouvre droit à des prestations, des avantages et aides publiques : allocation pour personne handicapée, allocation pour perte d'autonomie, aide au ménage, repassage, aide à la toilette. Les demandes d'aide sont instruites par le Service départemental d'assistance sociale gérontologique et dépendent du degré de handicap/dépendance qui sera établi.



CONTACT DE L'ADMR DE SAMOËNS

Tél : 04 50 18 67 13
accueil.samoens@fed74.admr.org

CONTACT DE LA CAS

Tél : 04 50 90 11 22 (accueil mairie)

Permanence de l'Assistante Sociale :

Mme Gace le 2^{ème} lundi du mois en mairie de Morillon



Voyage des anciens

Le jeudi 25 octobre, c'est par une magnifique journée que **46 Morillonais ont pris le chemin du lac d'Annecy**. Visite de l'Ecomusée et découverte de la dure vie et des coutumes des paysans savoyards au 19^e siècle dévoilées par une riche mise en scène d'objets et costumes anciens. Après un repas riche en saveurs, direction la fonderie PACCARD où ils ont assisté à un Concert Chant et Carillon Pygmalion (nouvelle structure musicale).

Autre moment magique : la coulée des cloches, une véritable magie, féerie de métal et de feu. Après le tour du lac sous de splendides lumières automnales, retour à Morillon.

Un grand merci à Martine et Thérèse qui ont organisé cette magnifique journée !

Ski club

Bilan de la saison 2018-2019

U8 / U10 : ENTRAÎNEUR THOMAS LEROY

Un bilan très positif au travers de 21 courses qui ont permis de mesurer les progrès individuels. La saison s'est terminée par un parallèle aux Carroz pour la plus grande satisfaction de tous.

U12 1 ET 2 : ENTRAÎNEUR GUILLAUME DENERIAZ

U12 1 : Les filles ont eu une bonne progression tout au long de la saison et ont régulièrement intégré le top 5 et le top 10. Mélusine, Baptiste et Lilian ont participé aux qualifications départementales. Mélusine est parvenue en finale où elle se classera 16^{ème}.

U12 2 : Douze enfants (7 filles et 5 garçons) ont couru des mini coupes avec toujours au minimum 4 filles et 4 garçons classés dans le top 10. Sept d'entre eux ont participé dans un premier temps aux sélections départementales. Louanne Mazzili et Hanaé Leguellec ont couru la finale fille. Dans un second temps ils ont participé au Coq d'Or (compétition nationale) : quatre étaient en pré qualification (Tom Hannequin, Thomas Costa, Nolan Dam et Jessica Ford). Thomas a été en qualifications où il a rejoint Louanne Mazzili et Antyme ORSAT (qualifiés d'office).

U14 : ENTRAÎNEUR JÉRÉMY SAUVAGE

2 groupes : **U14-1** composé de 11 skieurs (8 garçons et 3 filles) et **U14-2** composé de 12 skieurs (6 garçons et 6 filles).

Dans cette catégorie d'âge, une qualification en Coupe de bronze ouvre les portes des coupes d'argent pour les championnats de France. Celles et ceux non retenus en Coupe d'argent participent au circuit coupe de bronze VOLA. **Mathis Prunier** s'y est classé 1^{er} d'un slalom ; 6 filles et 6 garçons se sont qualifiés en Coupe d'argent. Ils réalisent tous une belle saison puisqu'ils ont tous marqués des points, **Emma Jacquin** et **Yan Vervaeke** se classent tous deux 4^e d'un slalom qui leur a permis de participer aux championnats de France dans les Pyrénées. En début de saison, une sélection composée de **Sophie Screawn**, **Emma Jacquin**, **Mathis Prunier** et **Yan Vervaeke**, a été au Kandahar (course internationale par équipe). Ils se sont classés dans les 30 premières équipes sur 60 engagées. Traditionnellement, les qualifiés en Coupe d'argent ont disputé un ski cross à Orcières Merlette et sont allés en fin de saison aux qualifications françaises en vue de la compétition internationale de la SCARA à Val d'Isère. **Yan Vervaeke** s'est qualifié pour les



compétitions internationales où il prend la 30^e place en slalom et la 35^e en Super G.

U16 : ENTRAÎNEUR JOËL RENAND

De très bons résultats en Coupe d'argent pour ce groupe sur un circuit similaire à celui des U14. Quatre qualifiés en coupe d'argent (uniquement des 1^{ère} année). **Noélyne Deniau** a réalisé plusieurs top 5 en Coupe d'argent, elle a participé aux championnats de France où elle termine 5^e de son année d'âge. Elle intègre le Comité Mont Blanc pour la saison 2019.

U18 ET U21 : COMITÉ MONT BLANC ET ÉQUIPE DE FRANCE

U18 : **Lola Martin** continue son parcours avec la structure privée ORSATUS sur le circuit FIS. **Adrien Piolaine** est au pôle France d'Albertville. Il totalise 19 podiums dont 8 victoires en FIS, vainqueur du Super G en catégorie U18 des championnats de France Élite et 7^e en Slalom Géant. 1^{er} départ en Coupe d'Europe.

Équipe de France : **Simon Piolaine** totalise 7 podiums dont 2 victoires en FIS, 1^{er} départ en coupe du monde en slalom à Kranjska Gora, 6^e de la finale des coupes d'Europe (1^{er} juniors), 8^e aux championnats du monde juniors en slalom et 1^{er} junior du Ski Chrono National Tour. Il termine la saison 7^e slalomeurs français.

Sur le chemin de l'école...

J'ai rencontré des enfants heureux !

EFFECTIF 2018/2019

Ecole de Morillon : 40 élèves
 Classe : Cloé Nicoud
 PS/MS 22 élèves (9+13)
 Classe : Vanessa Mussano
 GS/CP 18 élèves (9+9)

Ecole de LRE : 42 élèves
 Classe : Heidi Richard
 CE1/CE2 16 élèves (6+9)
 Classe : Anne-Laure Renand
 CM1/CM2 27 élèves (18+9)



Rentrée scolaire 2018/2019

82 écolières et écoliers, répartis sur les 2 écoles ont, le lundi 3 septembre, pris le chemin de l'école avec joie pour les anciens, appréhension pour les petits nouveaux mais aussi anxiété pour certains parents !

Rentrée 2018, les élèves ont repris les horaires en vigueur avant la réforme des rythmes scolaires.

Bienvenue à la nouvelle directrice : Cloé NICOUD

Quelques projets :

Ecole de Morillon

Ecole et cinéma (3 films)
 Ski de fond/alpin (2^e semaine janvier)
 Piscine (11 séances à Cluses)
 Spectacle avec les JMF (Samoëns)

Ecole de LRE

1 semaine de ski (2^e semaine janvier)
 Classe de mer (14/06 au 23/06 ; 2 classes)
 Piscine (11 séances à Cluses)
 Spectacle avec les JMF (Samoëns)



Un grand merci aux enseignantes et personnels (ATSEM/cantine/secrétariat) pour leur investissement et tous les projets qui font de nos enfants des écoliers heureux !

L'accueil du matin et du soir est organisé par "les Marmottes" et a lieu à La Rivière-Enverse.

Taxe de séjour

Depuis 2015 les **hébergements concernés par la taxe** (art R 2333-44 du CGCT) étaient répertoriés en 9 catégories et 10 tarifs différents. Cette loi rectificative qui introduit la taxation proportionnelle pour hébergements non classés ou en attente de classement fixe un taux compris entre 1 % et 5 % et s'appliquera sur le coût de la nuitée et par personne. Le 27 septembre 2018, le conseil municipal a fixé le taux à 5 %.

Ce nouveau dispositif prend effet à partir du 1^{er} janvier 2019.

Le ski pour tous



Tradition sociale bien établie à Morillon, le **Ski pour tous** a pour vocation d'aider les enfants domiciliés dans la commune à bénéficier de l'apprentissage et de la connaissance de la montagne.

La baisse de la participation financière de la CAF n'empêche pas la commune d'afficher sa volonté de maintenir ce dispositif éducatif et ludique ; les familles y participent à hauteur de leur quotient familial.

Au cours de **22 séances de trois heures** chacune organisées et conduites par l'ESF, **50 enfants inscrits cette saison peuvent ainsi s'épanouir sur les planches** et ont l'opportunité de se présenter à une étoile ou à une flèche suivant leur niveau.

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME
 Claude Dorange-Pattoret

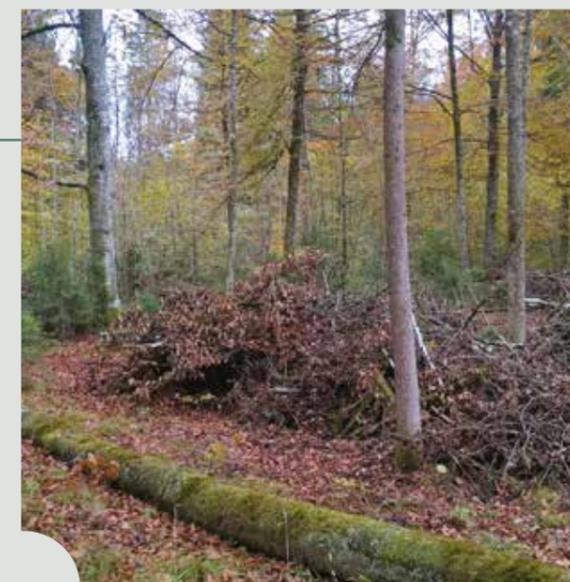
MEMBRES

Robert Deneriaz
 Pascal Bobo
 Laurent Tronchet
 François Julliard
 Jean Baumstark

Sentiers forestiers

En 2018, l'effort a porté sur deux parties de la commune, le long du Giffre et sur les terrains situés aux Champs et aux Feux. La délimitation des parcelles a été vérifiée et le repérage des bornes effectué sur les deux sites de façon visuelle et par numérisation.

Le long du Giffre, l'ONF a nettoyé la forêt pour favoriser la régénération naturelle, lui donner un aspect plus agréable et faciliter les ballades en sous-bois. Des arbres atteints par le scolyte (insecte coléoptère parasite des arbres où il creuse des galeries) ont été abattus pour limiter la propagation de cette maladie. **Le sous-bois a désormais meilleure allure.**



Dans un contexte budgétaire tendu, les services techniques ont fait preuve de ténacité et d'imagination pour conduire à bien des travaux indispensables. Le maire adresse aux quatre employés communaux des services techniques ses plus vifs remerciements.



Les services techniques de gauche à droite : Valentin Buchs, Julien Duroc, Quentin Mulatier, Patrick Dumaz.



VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Robert Deneriaz

MEMBRES

Frédéric Andres, Pascal Bobo, Eric Saudmont, Laurent Tronchet, Elodie Christinaz, Jean Baumstark, François Julliard

Le point de situation sur l'école Annie Bettex

En juillet 2011, une décision préfectorale ordonnait la **fermeture de la récente école Annie Bettex** inaugurée en février 2008. Les péripéties de cette affaire avaient été relatées par le maire Alain Dénériaz dans le bulletin municipal de l'hiver 2011. Depuis lors, le temps judiciaire enserre cette affaire qui tarde à être jugée. C'est pourquoi le maire, en marge du conseil municipal du 27 novembre 2018, a invité Maître Bastid, avocat de la commune sur ce dossier, à exposer le point de situation judiciaire.

Rappel des faits

En 2006, la commune décide la construction d'une école, le permis est délivré en 2007. L'architecte et maître d'œuvre est Mr Bermont. La réception des travaux est faite le 28 janvier 2008. **Assez rapidement, des problèmes surviennent** : accès difficile pour les cars, chutes de neige et de glace des toits entre autres. Suite au passage de la commission de sécurité le 16 octobre 2008, il est apparu que la construction avait été réalisée au mépris des obligations du Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles : proximité du torrent, exécution de travaux non autorisés par le permis de construire. En juillet 2011, **le préfet ordonne la fermeture de l'école**. L'expertise a été compliquée et difficile, près de quarante intervenants ont été entendus.



En 2014, le rapport d'expertise est rendu. Il pointe du doigt le non-respect des prescriptions, la faible résistance des murs, inférieure à celle préconisée (3 T de poussée au m²) et l'interdiction d'aménager des pièces d'habitation à moins de 1 m du terrain naturel. **L'expertise évalue les montants pour la mise en conformité pour prévenir les crues : 478 500 euros pour renforcer les murs, 150 400 euros pour la mise hors eau des sols, soit un total de 628 900 euros.** Les préjudices de fonctionnement s'élèvent entre 150 000 et 200 000 euros par an.

Les suites : Maître Bastid a saisi en 2017 le Tribunal administratif de Grenoble suivant la procédure de demande contradictoire (l'avocat demande, les parties sollicitées répondent). Dans cette affaire, l'Etat, l'architecte, la société de maçonnerie, les sous-traitants et diverses entreprises sont cités. L'Etat a répondu cet été. **A la date du 27 novembre 2018, les autres parties n'avaient pas encore envoyé leur mémoire. L'affaire devrait être jugée fin 2019-début 2020.**

Le point des travaux dans la commune

- 1 Aménagement paysager du rond-point du Visigny** par les services techniques en juillet 2018 (paillis d'ardoise en vrac et calcaire blanc).

Coût : environ 1000 € TTC



- 2 Réaménagement et agrandissement de la plage du Lac Bleu** en juin 2018 par l'entreprise Trombert de Morzine (sable blanc type plage, poteaux de soutènement en chêne traité, rampe d'accès PMR et véhicules, système de protection et réglage du trop-plein fixe en enrochement et béton).

Coût : environ 100 000 € avec une subvention du département



- 3 Installation par les services techniques, en concertation avec le centre d'exploitation des routes départementales (CERD), de dispositifs routiers** visant à sécuriser la zone très fréquentée du Lac Bleu (barrières en bois le long de la voie descendant du centre du village, pose de tapis berlinois balises J11 et panneaux de juin à septembre).

Coût d'achat des coussins berlinois et des balises J11 pour environ 2500 €. Les barrières étaient déjà en notre possession.



- 4 Garderie des Esserts** : pose d'un sol aux normes type lino par l'entreprise Sagra d'Annecy en novembre.

Coût : environ 6000 €



Le point des travaux dans la commune (suite)

- 5 Mise aux normes de l'électricité à la mairie et à l'école** en novembre 2018 : fait par l'entreprise Rum électricité de Verchaix (remplacement de l'éclairage des différents bureaux, rajout de prises, mise à la terre, pose d'éclairages de sécurité et d'évacuation, réfection du tableau, pose de différentiels de protection, changement des sections de câbles vétuste et au diamètre inadapté).

 **Coût** : environ 15 000 €



5

- 6 Remplacement de notre tracteur** en avril par un Massey Ferguson 5712 destiné à la manutention : porte outils, broyage, balayage, fauchage des routes, déneigement, salage et gravillonnage.

 **Coût** : près de 70 000 €



6

- 7 Rénovation et mise aux normes PMR** (personnes à mobilité réduite) des WC du lac: entreprises Sagelec d'Ancein, Deffaugt maçonnerie de Verchaix, Dewez et Béné carrelage de Samoens et ST de Morillon (démolition, maçonnerie, réseaux eau et EU, électricité, bardage, isolation, pose et installation des cabines et urinoirs, plomberie, carrelage).

 **Coût** : environ 80 000 €



7

- 8 Lieu-dit Les Ravines** : en novembre 2018, **réfection et busage d'un talus** ayant glissé lors des tempêtes de janvier par l'entreprise Ganivet Philippe de Verchaix.

 **Coût** : environ 6500 €



8

Talus éboulé



8

Après réfection



7

- 9 Les Saix** : démolition de la terrasse dangereuse et sécurisation de la salle hors sac par les ST.

- 10 Lac Bleu** : remaniement du relief du fond du lac et nettoyage par l'entreprise Trombert de Morzine durant le faible niveau du lac en décembre.

 **Coût** : environ 2000 €

- 11 Curage des fossés et des petits bacs de décantations de la commune** réalisé par les ST grâce à la mini-pelle d'occasion achetée cette année.

 **Coût** de la mini pelle : environ 16 000 €

- 12 Chapelle du Verney** : réfection en cours des vitraux vandalisés
Travail effectué par l'atelier "Vitrail du Léman" à Annecy

 **Coût** : environ 2 000 €



10



9



10



11



11



12



11



11

Le point des travaux dans la commune (suite)

13 Achat de machines à bois pour les ST en octobre 2018.



13

14 Réfection de voiries communales et divers travaux routiers (pluviaux, marquage au sol, pose de drains...), notamment route du Mas Devant, route des Miaux, parking de la télécabine, centre du village.

Coût : environ 220 000 €

Autres travaux

1. Eglise : réfection du plancher du clocher par l'entreprise SAE d'Annecy en octobre 2018 et pose d'un parafoudre, et réfection des moteurs de cloches : travaux en cours par SAE d'Annecy pour environ 10 000 €.

2. Mairie : installation de la fermeture électrique de la porte d'entrée et remplacement de la chaudière pour environ 22 000 € par l'entreprise Mangard Christophe de Morillon.

3. Eclairage public : réparation et entretien par l'entreprise SPIE et Guy Chatel pour environ 6000 €.

4. Réseaux communaux : hydrocurage préventif et curatif par l'entreprise Arve Alpes Assainissement de Scionzier pour environ 1800 €.



14



14

5. Parking du télécabine : remise en état des WC publics vandalisés et diverses réparations de plomberie (purgeurs d'hivernage, syphons, robinets, réducteurs de pression) par l'entreprise SCG de la Rivière Enverse pour environ 2500 €.



14

6. Chapelle des Miaux : changement de la porte d'entrée.

7. Alberge : réparation de la cuve à fioul et changement des gouttières face nord.

8. Badney : remplacement de la porte ski club.

9. Chalet de Gers : installation d'un réseau satellite et téléphone.

10. Programme de goudronnage 2018 (village, Mas Devant, Miaux, grand parking, Visigny).

11. Programme de marquage routier 2018 dans le village.



Du nouveau à la Station d'épuration de Morillon : Vos biodéchets alimentaires produisent de l'énergie !

Depuis le 5 décembre 2018, **il est possible de déposer gratuitement vos huiles de cuisson et restes alimentaires à la station d'épuration de Morillon**. Ils seront intégrés au processus de méthanisation du site et produiront du biogaz puis de l'électricité et du compost.

Ces déchets sont à déposer dans leurs deux conteneurs respectifs chaque **mercredi de 13h30 à 17h et chaque vendredi de 8h à 12h**.

Profitez-en pour récupérer votre compost normé, il est mis à disposition gratuitement sur le site.

Permanence clientèle

Suite au renouvellement du contrat avec le Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre, **un accueil clientèle est réalisé le lundi matin, de 8h à 12h** à la station d'épuration de Morillon (1^{er} étage). Pour plus d'infos : 04 50 93 31 56



LORRAINE MINART
SUEZ EAU FRANCE
AGENCE ALPES
Chargée de mission biodéchets & valorisation

Mob : +33 (0) 6 71 03 38 02
Tél : +33 (0) 4 50 93 31 56
lorraine.minart@suez.com

SUEZ Eau France SAS
Station d'épuration
Les Bois 74440 MORILLON
France

Dame nature en colère !

Notre environnement est généreux et nous nous devons de le **respecter**. Pourtant que dire des "trésors empoisonnés" repêchés par M. Lafosse dans le lac bleu ?

Les Services Techniques ont fourni un travail titanesque en aménageant les berges et une plage flambant neuf ; alors **n'abîmons pas la nature mais préservons là** pour les générations futures.

« La nature ne nous appartient pas, ce sont nos enfants qui nous la prêtent... »

Petit rappel des textes en vigueur

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (art L.211-19-1 du Code Rural).

Un animal trouvé en divagation sur la voie publique, c'est-à-dire lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou s'il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres (art L.211-23), doit être conduit à la fourrière.

Celle-ci prévient son propriétaire qui dispose d'un délai de 8 jours ouvrés pour venir le récupérer (art L.211-24 du Code Rural). Le paiement des frais de fourrière sont à la charge du propriétaire de l'animal.

Passé le délai, l'animal est considéré comme abandonné et pourra être proposé à l'adoption (art L.211-25).

Pensez aux enfants, randonneurs, joggeurs et cyclistes qui fréquentent nos sentiers !



L'élection partielle d'août 2018 a permis à la commission d'initier ses travaux dès le début du mois d'octobre avec la création d'un agenda municipal. Trois autres dossiers ont été mis à l'ordre du jour : la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la poursuite de l'adressage communal et la rédaction du bulletin municipal. Le PCS sera clos fin février 2019. Quant à l'adressage, dont le travail de fond est d'ampleur, l'achèvement est espéré pour la fin de cette année 2019.

VICE-PRÉSIDENT DE COMMISSION

Jean Baumstark

MEMBRES

Annie Pasquier
Jocelyne Pereira
Thérèse Guerrot-Anthoine
Eric Saudmont
Elodie Christinaz
Claude Dorange-Pattoret
Frédéric Andres

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

L'AGENDA MUNICIPAL 2019
L'agenda de Morillon a été financé par quatorze commerçants et artisans et imprimé à 700 exemplaires.

En 2010, la commune a commandité auprès de la société GERISK le **plan communal de sauvegarde** dont le dossier a été livré fin novembre 2011. Toutefois, cet imposant document est resté à l'état brut et a besoin d'être mis à jour. C'est l'objet du travail entrepris courant novembre 2018 afin que la commune se l'approprie entièrement.

Dans une première étape, ont été actualisées les structures de commandement en cas de mise sur pied du poste de commandement communal (PCC), son organisation matérielle, la désignation des personnels chargés d'armer les cellules et la mise à jour des fiches de poste. Ce travail a été réalisé au mois de décembre.

Lors d'une seconde étape, le reste du dossier sera remis complètement à jour, particulièrement les contacts extérieurs à la mairie, nécessaires pour faire face à une crise. Ce travail sera clos en mars.

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS (DOS)

Alain DENERIAZ

Sup : 1^{ère} Adjointe Martine LALLIARD

POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

SECRÉTARIAT

Mme TOMASZEWSKI
Mme ALEYA
Mme CHEREAU
Mme RADATOVIC
M DONISCHAL

MAIN COURANTE EVTS

Secrétaire Mairie

RESPONSABLE DES ACTIONS COMMUNALES (RAC)

Jean BAUMSTARK
Sup : Robert DENERIAZ

COMMUNICATION

Martine LALLIARD

ACCOMPAGNEMENT

Robert DENERIAZ

Sup : Thérèse GUERROT
Elodie CHRISTINAZ
Eric SAUDMONT
Annie PASQUIER
Jocelyne PEREIRA

LOGISTIQUE

Claude DORRANGE
PATTORET
Sup : Pascal BOBO
Frédéric ANDRES
Laurent TRONCHET
François JULIAND

Services techniques
ASVP / Mme CHAVANNE
Entreprises privées

Le système CIITELECOM

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la mairie a mis en place un système d'alerte à la population, rapide et efficace, capable de lancer des alertes par le biais de différents médias (téléphone, SMS, courriel). Ce système vient en complément du plan communal de sauvegarde.

A quoi sert-il ?

Informer rapidement et personnellement tous les foyers, les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire de la commune en cas de risques majeurs (exemple : dégradations climatiques pouvant entraîner des inondations, glissements de terrain, avalanches, etc.). En cas d'alerte, la mairie de Morillon adresse directement aux personnes figurant dans son fichier un message téléphonique ou électronique

les informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

Face à l'enjeu d'une telle démarche, il est donc primordial de disposer d'une base de données téléphonique la plus complète possible.

Comment s'inscrire ?

Pour profiter efficacement de ce nouvel outil, inscrivez-vous via le formulaire en ligne disponible sur le site de la commune : www.mairie-morillon.com afin de renseigner les coordonnées sur lesquelles vous souhaitez être alerté.

Les Morillonnais ne disposant pas d'un accès à internet peuvent s'inscrire sur simple demande à l'accueil de la Mairie. Ce service est entièrement gratuit et vos informations restent confidentielles.

L'adressage

L'évolution naturelle du village ces deux dernières décennies est marquée par une plus grande dispersion de l'habitat et un accroissement des dessertes. Autant pour des besoins personnels, qu'économiques et sécuritaires, la rationalisation de l'adressage communal est devenue indispensable. Pour répondre à ce besoin, la commune a ainsi initié cette démarche de modernisation dès 2016, les travaux ont repris au mois de novembre 2018 et doivent aboutir cette année 2019.

Le projet comprend les étapes suivantes :

- **la phase de géolocalisation** : ce travail de fond, majeur, a été réalisé.
- **la phase de dénomination** : la voirie communale a été listée et les dénominations pré attribuées.
- **la phase de confirmation** : des affinages dans l'adressage pourraient s'avérer nécessaires. Les personnes susceptibles d'être concernées sont priées de s'adresser en mairie auprès du responsable de l'urbanisme.
- **la validation finale de l'adressage** : la commission en charge du suivi de ce dossier validera les travaux dont les conclusions seront entérinées en conseil municipal.
- **la phase de mise en œuvre** : dans le premier trimestre 2019, la commune lancera un appel d'offres pour la réalisation physique de l'adressage (panneaux, plaques). Les travaux d'installation devraient débuter à l'été et être clos à l'automne.

Le système de numérotage kilométrique des habitations sera appliqué : votre numéro sera fixé à compter du centre de la route majeure la plus proche de chez vous. Par exemple, si votre habitation se situe à 32 mètres du milieu de la route, elle portera le numéro 32. Votre voisin suivant, situé à 53 mètres portera le numéro 53, et ainsi de suite. Ce système évite ainsi toute confusion, chaque habitation ne pouvant porter le même numéro.

Quelques 57 voies ont été dénombrées dans la commune. Les 46 voies publiques seront validées lors du premier trimestre, les 11 voies privées seront décidées fin mai. En ce qui concerne ces dernières, les propriétaires seront avertis soit directement par un courrier de la mairie, soit par l'intermédiaire des syndicats. La proposition de la commission d'adressage fera foi passé le délai. Les propriétaires qui le désirent peuvent venir en mairie si nécessaire.

Chaque propriétaire recevra une plaque murale et un autocollant pour boîte aux lettres à son numéro, à charge pour lui de les poser. Il est rappelé que toute boîte aux lettres doit être installée au bord des routes ou chemins pour faciliter l'adressage.

La mairie communiquera les démarches individuelles que chacun devra effectuer pour prévenir ses différents correspondants (EDF, impôts, eau, etc.) du nouvel adressage. Les informations seront aussi délivrées sur les panneaux d'affichage communaux ainsi que sur le site Internet de la mairie.

Le budget alloué à cette opération s'élève à 25 000 euros.

Le club du mercredi



Le club du mercredi rassemble les **personnes âgées de Morillon** et des communes voisines pour passer un après-midi ludique autour de jeux de sociétés comme le rami, la belote, le scrabble, etc.

Il est ouvert **tous les mercredi de 13h30 à 17h30 à la salle ASEMV de Morillon**. Le club compte 31 participants (9 de Morillon, 5 de Verchaix, 2 de

La Rivière Enverse et 15 de Samoëns).

Le club organise des **sorties culturelles et festives** : spectacle de danses celtiques en novembre 2017 à Cluses, repas spectacle au cabaret du monde en octobre 2018 à Bonneville.

Un repas annuel est aussi programmé dans les divers restaurants de Morillon. Contact : Brigitte Béthencourt 06 26 34 73 13 / Jocelyne Pereira 06 12 74 18 48



6 octobre 2018 : Fête du pitin

Comme chaque année, affluence et ambiance étaient au rendez-vous pour cette manifestation organisée par Morillon en Fêtes.



La confrérie des quatre couronnes offre le pain benit



Créée en 1659 à Samoëns, la **confrérie regroupe les artisans qui ont émigré hors de la vallée pour exporter leur savoir-faire** dans les métiers du bâtiment, qu'ils soient menuisiers, charpentiers, tailleurs de pierre, verriers, etc.

De retour au pays, un pain était offert par l'un de ces artisans.

En 1835, les artisans de Morillon prennent leur autonomie et organisent leur cérémonie en l'église Saint Christophe pendant la période de Noël. Le pain y est béni puis offert aux paroissiens.

Bien que le nombre d'artisans ait bien baissé ces dernières années, la tradition reste vivace. Cette année encore, le 26 décembre 2018, le prier Frédéric ANDRES a organisé cette cérémonie où le crochon, porté à l'autel par André et Maurice MICHAUD, a été transmis par Eric ANTHOINE, maire de La Rivière Enverse à Fabrice ANTHOINE.

Morillon en arts

L'association Morillon en Fêtes a rassemblé le 9 juin **une vingtaine d'artistes**, qui ont exposé leurs œuvres, collage, rempaillage, poterie, peinture sur bois, à l'huile et aquarelle, enluminure, écrivains, dessinateurs, art floral, confection de sacs, œuvres à base de bois flotté, illustrateur de livres, sculpture sur bois et pierre.



Recensement 2018 de la population

Le recensement de la commune a eu lieu **du 18 janvier au 17 février 2018** : 660 Morillonnais habitent notre village.

La population croît lentement : 287 habitants en 1968, 307 en 1975, 300 en 1982, 428 en 1990, 503 en 1999, 538 en 2007, 632 en 2015.

Recensement des jeunes

Il a lieu entre le lendemain des 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit l'anniversaire.

Les jeunes devenus français entre 16 ans et 25 ans doivent se recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Pièces à fournir : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

Élections municipales 2020

Le Répertoire Electoral Unique est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Limite des inscriptions : dernier jour du deuxième mois précédent celui du scrutin. Vous devez :

- être résidant à l'année ;
- justifier de paiement de taxes locales (taxes foncières ou taxes d'habitation) sur une période de 5 ans à partir de l'année en cours.
- fournir une pièce d'identité et/ou carte électorale.

Cérémonie du centenaire 11 novembre : sobriété, émotion et recueillement

De nombreux Morillonnais ont assisté à l'hommage rendu à tous les "combattants morts pour la France".

En cette année 2018, la France commémorait le Centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale après que l'armistice eut été signé à Rethondes le 11 novembre 1918. Un piquet d'honneur du 27^e Bataillon de Chasseurs Alpins rehaussait cette commémoration. Notre jeunesse, au travers des jeunes sapeurs pompiers, a été particulièrement à l'honneur. Fruit des travaux de Marie-Claude Perret, Emma-Louise Lelièvre et Mathis Tyo ont égrené la liste des noms des

Morillonnais morts pour la France avant que Archie Bernsaher et Eric Lemonier ne déposent la gerbe du Souvenir.

À l'issue de la Marseillaise chantée par les jeunes sapeurs pompiers, le maire, les présidents des associations des anciens combattants, Mr Rannaud Favre pour l'Union des Combattants Afrique du Nord et Mr Van Soën pour le Souvenir Français, ainsi que les maires des villages voisins ont salué les porte-drapeaux.

Un moment intense pour ne jamais oublier que la Première Guerre Mondiale est aussi l'histoire d'une des plus grandes souffrances humaines qu'a subi notre Pays.



Coulouvrier : encore plus de plaisir à Morillon

En 2017, d'importants travaux ont modifié les hauts sommets de la station pour créer **un télésiège** dans la combe de Coulouvrier et de **nouvelles pistes** : celle de PACOTY, longue de 2715 m avec un dénivelé de 605 m (départ : Biollaires à 1765 m, arrivée : Coulouvrier à 1160 m), et celle de CORNE longue de 1570 m avec un dénivelé de 500 m (départ : aval Chariande 2 à 1875m, arrivée : G1 Coulouvrier à 1160 m), qui ont été inaugurées au début de 2018.

Bonne glisse à tous !



Le 25 mai 2018, le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** est entré en vigueur. Désormais **la mairie ne peut publier l'Etat civil dans le bulletin municipal qu'avec le consentement écrit** des parents pour les nouveau-nés, des mariés et des héritiers pour les décédés. Les personnes désirant faire apparaître une mention d'Etat-civil sont priées de se déplacer en mairie au bureau Accueil/Etat civil.



DESIGN IMPRESSION KAUSTENE

INFOS PRATIQUES ET NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE MORILLON

Horaires d'ouverture et accueil téléphonique

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h (fermeture au public le mardi)

Tél. : 04 50 90 11 22

Fax : 04 50 90 16 74

mairie-morillon@wanadoo.fr

Permanences de M. le Maire

Lundi de 14h à 18h, sur rendez-vous uniquement

DÉCHETTERIE DE JUTTENINGES

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h (18h en été*), samedi : de 10h (9h en été*) à 12h et de 14h à 17h (18h en été*)

*Horaires d'été : juillet et août

Tél. : 04 50 90 10 04

PLATE-FORME DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS STATION D'ÉPURATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval et Verchaix

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, 16h30 le vendredi

Samedi (d'avril à octobre) : de 15h à 17h

Tél. : 04 50 90 73 44

sivom-mssv@wanadoo.fr

SIVU SCOLAIRE MORILLON-LA RIVIÈRE-ENVERSE

04 50 90 15 74

GARDERIE PÉRISCOLAIRE "LES MARMOTTES"

06 77 08 23 36

OFFICE DE TOURISME

04 50 90 15 76 - www.morillon.fr

GARDERIE VILLAGE DES ENFANTS AUX ESSERTS

04 50 90 72 15 ou 06 73 94 80 93

MÉDECIN

Dr M. Schaeffer : 04 50 90 51 52

PHARMACIE

Dr C. Panloup 04 50 90 60 79

INFIRMIÈRE

Mme Tanniou 04 50 96 64 48

URGENCES

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Appel d'urgence européen : 112

SOS Médecin : 08 20 33 24 24

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

Enfance maltraitée : 119